

zoom

Le magazine de Saint Laurent de Mure

Janvier 2021

#1

Grand angle • p.12

LES PROJETS PHARES



SAINT
LAURENT
DE MURE

Sommaire



**Retour
en images**
p.4-5

p.6-11



**Zoom
sur
l'actualité**



**Grand
angle**

**LES PROJETS
PHARES**

p.12-14



Coup de projecteur

p.15



Expression politique

p.15

Directeur de la publication : Alexandre Botella
Responsable de la rédaction : Patrick Fiorini
Rédaction : Marion Gauge
Chargée de communication : Laurene Gaugry
Éditeur : Mairie de Saint Laurent de Mure,
2 route d'Heyrieux, 69720 Saint Laurent de Mure
Photographies : François Boisjoly
Illustrations : fr.freepik.com - thenounproject.com
Maquette et réalisation :
Micro 5 Lyon - 04 37 85 11 22
Comité de rédaction : Patrick Fiorini, Alexandre Botella,
Aurélia Duchet et Laurene Gaugry



AGENDA

LES STANDS DU MARCHÉ

La mairie est présente sur les marchés tous les premiers samedis du mois pour répondre aux questions des Laurentinois.

Dates à venir :

Le 6 février

Le 6 mars

Le 3 avril



CONSEILS MUNICIPAUX

Les séances se déroulent dans la salle de la Fruitière, à 19h30. En raison du contexte sanitaire, les places pour le public sont limitées.

Dates prévisionnelles :

Le 28 janvier

Le 25 février

Le 18 mars

EXPOSITION ART POSTAL

du 15 au 19 février

Hall de la bâtisse du Bois du Baron



INFOS PRATIQUES

ACCUEIL MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

04 72 48 38 80

✉ stlaurent.municipal@saintlaurentdemure.org

GUICHET UNIQUE

Mardi : de 8h15 à 12h et 13h30 à 17h30

Mercredi : de 9h à 12h et 13h30 à 17h30

Jeudi : de 13h30 à 17h

04 72 48 48 50

✉ guichet.unique@saintlaurentdemure.org

🌐 www.saintlaurentdemure.org
📘 facebook.com/MairieStLaurentdeMure/
📺 youtube.com/SaintLaurentdeMureTV

Service Social - CCAS - Cidalia Taochy

04 72 48 61 23

social@saintlaurentdemure.org

Permanences (sur rendez-vous) : lundi de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

18 Pompiers

17 Police ou 112 à partir d'un portable

115 SAMU social

119 Enfance maltraitée

3919 Violence conjugales

3977 Maltraitance personnes âgées

« Nous sommes fiers de vous annoncer que notre commune a été retenue [...] pour faire partie d'un programme national "Petites villes de demain". »



Le dispositif "Petites villes de demain" lancé par le Gouvernement en octobre 2020 vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Son objectif est de donner aux élus des villes de moins de 20 000 habitants les moyens de concrétiser leurs projets de territoire en leur apportant les moyens, outils, connaissances, partenaires... nécessaires à la définition et à la mise en œuvre d'un projet de revitalisation personnalisé.

+ d'informations dans le prochain ZOOM.

Madame, Monsieur,

Mon équipe et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux. Que 2021 vous apporte le bonheur et la réussite, le succès dans vos projets et la santé pour vous et vos proches.

Nous vivons actuellement une situation sans précédent. Le contexte sanitaire nous empêche d'organiser les ateliers rencontres et réunions publiques que nous vous avons promis. Le forum des associations, la traditionnelle cérémonie de vœux,... n'ont pas pu se tenir. Nous vous rappelons que **les vœux du Maire en vidéo** sont à retrouver sur notre page Facebook, notre site web et sur notre nouvelle chaîne Youtube.

La rentrée scolaire de septembre s'est bien déroulée, et je tiens à **remercier particulièrement tout le personnel municipal et enseignant** pour son entière implication à cette réussite.

Vous découvrirez dans ce nouveau bulletin municipal, rebaptisé ZOOM, toutes les actions menées par la municipalité depuis fin mai 2020 ; il nous tient à cœur de tenir nos engagements formulés pendant la campagne électorale : « nous avons écrit ce que nous souhaitions faire, nous faisons maintenant ce que nous avons écrit ! ».

En premier lieu, vous avez déjà pu tester l'application Panneau Pocket et l'intérêt des informations qui y sont transmises et, depuis début janvier, un autre outil est à votre disposition grâce la réinstallation du panneau lumineux sur la place du marché.

Par ailleurs, nous sommes heureux de vous annoncer **que le Conseil Municipal des Enfants (CME) a été mis en place**. Il permettra de collecter les idées et initiatives émanant de l'ensemble des enfants pour améliorer leur quotidien et celui des Laurentinois.

Les résultats de l'audit financier lancé cet été montrent que Saint Laurent de Mure doit faire des efforts dans les dépenses de fonctionnement et à ce titre un large plan de réduction a été mis en œuvre.

Concernant notre cœur de ville, nous avons modifié le projet de l'îlot A1 initié par l'ancienne municipalité, les détails vous sont présentés dans ce bulletin, et ceci en tenant compte des attentes des Laurentinois.

Nous avons aussi décidé d'abandonner le projet de réhabilitation de l'école Vincent d'Indy et de porter un projet visionnaire rassemblant la petite enfance, l'enfance, l'éducation, dans un même lieu, calme et arboré, avec tous les services pour nos écoliers, que vous découvrirez en dossier central de ce bulletin.

Enfin, nous sommes fiers de vous annoncer que notre commune a été retenue par le Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales pour faire partie d'un programme national «Petites villes de demain». Ce programme, qui cible les collectivités de moins de 20 000 habitants, nous offrira davantage de moyens pour concrétiser nos projets d'amélioration du cadre de vie.

Nous nous sommes installés dans une **démarche de dynamisation de la ville**, par la présence de nouveaux commerces de complémentarité, d'un rapprochement avec tous les Laurentinois. Vous pouvez compter sur **notre équipe, motivée, de terrain et disponible pour atteindre ces objectifs**.

Nous devons rester unis, prendre soin de nous, de notre environnement, et préserver notre santé.

Patrick Fiorini
Maire de
Saint Laurent de Mure



retour en images

DES COLIS DE GOURMANDISES POUR LES SENIORS

Cette année, en raison de la situation sanitaire, le repas des aînés a dû être annulé. **Les seniors ont reçu un colis de Noël**, distribué par les membres du Centre Communal d'Action Sociale. Une surprise créée par les élèves de l'école maternelle du Bois Joli, et des classes de CE2 et CM1 de l'école élémentaire Vincent d'Indy s'est glissée dans les colis...de jolies cartes de Noël, pour le plus grand plaisir de nos aînés !



LA MAIRIE VIENT À VOUS !

L'accueil de la mairie se déplace sur le marché tous les premiers samedis du mois.

Les adjoints sont présents afin d'échanger avec les Laurentinoises et les Laurentinois, de répondre à leurs questions ou bien de les saisir et de les transmettre aux services municipaux, qui leur apporteront réponse.

Prochain rendez-vous : le samedi 6 février !

DISTRIBUTION DE MASQUES AUX ENFANTS

À l'arrivée du deuxième confinement, le masque est devenu obligatoire dès 6 ans.

La municipalité a donc décidé de fournir 2 masques par enfant, aux élèves de l'école Vincent d'Indy.

Le premier masque a été distribué à l'entrée de l'école, par les élus, et le 2^e était à retirer en Mairie, à partir du 23 novembre.



LA MAIRIE ET LES COMMERCES ILLUMINÉS

La Fête des lumières ayant dû s'annuler cette année en raison de la situation sanitaire, la municipalité, avec la participation de l'ACAL (Association des Commerçants et Artisans Laurentinois) a distribué aux commerçants laurentinois **une guirlande lumineuse afin d'illuminer leurs vitrines et de les soutenir** dans cette fin d'année.





LA MAGIE DE NOËL S'EMPRE DE LA VILLE

À l'arrivée du mois de décembre, des décorations en bois (neuf ou de réemploi) ont été installées dans les rues de la commune.

Ces décorations ont été réalisées dans un objectif environnemental, durable et convivial.

Ce sont les agents des services techniques qui, ensemble, ont réalisé ces décorations grâce à leurs savoir-faire, accompagnés par Madame Leclere, adjointe déléguée aux espaces verts, et Madame Dutry, conseillère municipale. Ces décorations s'insèrent parfaitement avec les installations qui illuminent la commune.

COURSE DES ÉLÈVES DE MATERNELLE

Au mois d'octobre 2020, les élèves de grande section de l'école maternelle du Bois Joli ont profité de l'espace du Clos de la Foire afin d'être évalué sur leurs compétences en endurance, à l'occasion d'une course. Leurs copains de petite et moyenne section ont également pu venir les encourager. Patrick Fiorini, Maire de la commune et Camille Le Cunff-Guillard, conseillère municipale, ont remis les coupes aux deux classes gagnantes.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

En raison de la situation sanitaire, la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en comité très restreint au Monument aux morts de la commune, **afin de commémorer l'armistice de 1918 et honorer les soldats morts au combat pour la France.**

Étaient présents M. Patrick Fiorini, Maire de la commune, Mme Marie-France Leclere, adjointe au devoir de mémoire, M. Alexandre Botella, adjoint à la communication, M. Bernard Cauquil, Président de la Fédération nationale des anciens combattants, M. Jacques Haouchine, Commandant de Brigade de gendarmerie de Saint Laurent de Mure, M. Julien Gauthier, chef de corps des Sapeurs Pompiers et M. Xavier Fournet, chef de la Police Municipale.

INTERGÉNÉRATIONNEL

Quand les enfants écrivent aux seniors de leur ville

Pour tisser un lien entre les jeunes enfants et les personnes âgées de la commune, un projet d'art postal intitulé « *La timbrée* » a été initié pour la première fois à l'occasion des fêtes de fin d'année par la municipalité.

Les enfants de l'école élémentaire Vincent d'Indy inscrits aux temps périscolaires et à l'accueil de loisirs ont participé à des ateliers créatifs dans le cadre d'un projet de correspondance intergénérationnelle. Le principe ? Les enfants ont fabriqué leur propre carte postale avec de la peinture, des tampons, gommettes ..., se dévoilant un peu, à travers leur musique préférée, le sport qu'ils pratiquent, n'hésitant pas à poser des questions à leur destinataire, espérant leur donner un peu de baume au cœur : « *J'aime le chocolat et toi ?* » « *Quel est ton meilleur souvenir ?* » L'opération animée par la compagnie Plem-Plem, a suscité beaucoup d'enthousiasme chez les petits participants, une centaine d'enfants âgés de 6 à



11 ans. Les cartes postales personnalisées ont été postées juste avant Noël. Une exposition aura lieu au Bois du Baron en février, avec les courriers d'une centaine de seniors qui ont

répondu positivement pour participer à cette belle initiative. Les cartes postales devraient également être exposées dans la caravane de la compagnie Plem-Plem, sur la place du marché.

LE MOT DE L'ÉLU



Martine Gautheron, 1^{ère} adjointe déléguée à la vie associative, la culture, au sport et aux manifestations municipales

« *Ce projet d'art postal est une première et il a suscité un fort engouement, il sera reconduit. Le CCAS nous a accompagnés pour identifier les seniors volontaires ! L'action intergénérationnelle est un engagement fort auprès de nos aînés et permet de lutter contre leur isolement.* »

CULTURE

Des spectacles pour faire briller les yeux des enfants

Malgré la crise sanitaire et l'absence de séances ouvertes au public, la municipalité a offert aux jeunes Laurentinois de toutes les classes des moments de magie avec des spectacles enchantés en cette fin d'année 2020.



Le spectacle « *Toc, toc, toc, c'est l'hiver* », destiné aux tout-petits de 18 mois à 5 ans a ouvert les festivités, avec une représentation au sein de la crèche municipale Les Renardeaux et une autre à destination des enfants de l'accueil de loisirs du mercredi à la salle de la Fruitière. Ce conte musical hivernal, entre chant, bruitage, et accordéon proposé par Elisa Queneutte, a invité les petits à dire bonjour à l'hiver dans la chaleur d'un feu de cheminée.

Les élèves du CP au CE2, ont assisté quant à eux au spectacle « *L'enfant au grelot* ». Interprété par Françoise Danjoux de la compagnie Sac à Son et adapté du scénario du film d'animation de Jacques Rémy Girerd des studios Folimage, ce spectacle a émerveillé les enfants dans une belle atmosphère musicale. En janvier, les CM1 et CM2 ont également bénéficié d'un spectacle « *La raconteuse* », par la compagnie La fabrique à histoires.

ENVIRONNEMENT

Les bâtiments municipaux passent au vert

Avec la fin des tarifs réglementés de l'énergie pour les collectivités au 31 décembre 2020, la municipalité a mis en place une consultation avec le SYDER, le Syndicat Départemental des Energies du Rhône. Dorénavant, les bâtiments municipaux seront fournis en énergie 100 % renouvelable.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les bâtiments municipaux (la Mairie, le Bois du Baron, les écoles, l'EAJE Les Renardeaux, le restaurant scolaire, la police municipale, le Cercle, le centre technique municipal, la Concorde...) sont alimentés avec une énergie verte.

Concrètement, cela signifie que l'énergie achetée par la municipalité pour le fonctionnement de ces structures est d'origine renouvelable, issue de barrages hydrauliques, de panneaux photovoltaïques ou d'éoliennes.



La Mairie a intégré le groupement d'achat du SYDER, qui regroupe 200 communes et 400 000 habitants.

La consultation était ouverte aux acteurs européens de l'énergie mais c'est l'opérateur français EDF Entreprises qui a été sélectionné.

L'offre de marché proposée est intéressante avec un prix au Kwht, moins cher qu'auparavant permettant à la ville de réaliser des économies tout en misant sur la transition énergétique.

COMMUNICATION

Des nouveaux panneaux lumineux pour vous informer

Situé avenue de la Mairie, en lieu et place de l'existant qui ne fonctionnait plus depuis cinq ans, un nouveau panneau lumineux informe les habitants au quotidien



depuis fin décembre. Actualités de la commune, événements associatifs, ce panneau permet d'être au plus proche des Laurentinois, avec une information mise à jour régulièrement.

A noter qu'un deuxième panneau a été installé à l'entrée du SIM (Syndicat Intercommunal Murois) pour toutes les actualités et événements de nos associations intercommunales.



INFRASTRUCTURE

La Concorde ouvre à nouveau ses portes !

Les usagers de cette salle polyvalente qui accueille à la fois des associations sportives mais également des manifestations culturelles et municipales, vont pouvoir à nouveau profiter des lieux. En ce début d'année, la Concorde rouvre enfin ses portes. Début mars 2019, un feu de poubelle devant le bâtiment s'était propagé à l'intérieur, endommageant une partie de la grande salle et du local contenant les armoires électriques. Repris en main par la nouvelle équipe municipale, le chantier de rénovation (toiture, électricité, peinture) a démarré en septembre pour s'achever fin janvier.

SOLIDARITÉ

Le Centre Communal d'Action Sociale réorganise ses missions

Cet établissement public, composé de 6 membres élus et de 6 membres désignés, vient en aide aux personnes les plus fragiles, quels que soient leur âge, ressources, conditions sociales et les difficultés qu'elles rencontrent.



LE MOT DE L'ÉLU



Sylvie Fioroni,
3^e adjointe,
déléguée
aux seniors,
à la santé,
vice-présidente
du CCAS

« L'envie d'aider, d'échanger, c'est un état d'esprit avant tout. Le CCAS veut aller plus loin dans ses futures actions sociales, en lien avec les associations locales et les structures homologues des communes voisines. »

Au sein du CCAS, les projets se multiplient. Ainsi, trois groupes de travail ont été créés : un consacré à l'étude d'une mutuelle communale, le second à la « Ville amie des aînés », dispositif dont l'objectif est de rendre la ville plus agréable pour les aînés (en terme de transport, infrastructures...) et le 3^e concernant le questionnaire anonyme. Pour améliorer le bien-vivre ensemble à Saint Laurent de Mure, la municipalité et le CCAS ont réalisé une enquête pour recenser les besoins sociaux de

la population et mieux adapter les actions futures. Le CCAS a fait le choix d'adhérer à l'Union nationale de CCAS (UNCCAS) qui regroupe les 4 000 CCAS et CIAS de France, et a rencontré ses homologues de Saint Bonnet de Mure et Saint Pierre de Chandieu pour se servir des expériences de chacun et mutualiser les actions. À l'avenir, l'établissement souhaite également nouer des contacts privilégiés avec les associations locales, comme la Gaieté laurentinoise ou le CALM (Club Activités Loisirs

Murois), à Saint Bonnet de Mure. En cette fin d'année 2020, le repas des aînés n'a pas pu être organisé en raison du contexte sanitaire. Le 5 décembre dernier, ce sont donc 495 colis remplis de gourmandises qui ont été distribués directement chez les seniors. Les membres du CCAS ont aussi mené une nouvelle campagne d'appels aux personnes vulnérables pour prendre de leurs nouvelles et leur apporter assistance, si besoin.

Les membres du bureau

1-Patrick Fiorini
Président

2-Sylvie Fioroni
Membre élu

3-Catherine Rembowski
Membre élu

4-Noël Sauzet
Membre élu

5-Gérard Thevenon
Membre élu

6-Jeannine Truchet
Membre élu

7-Elma Sourd
Membre élu

8-Michèle Balmes
Membre désigné

9-Pascale Balfin
Membre désigné

10-Solange Cangina
Membre désigné

11-Didier Dagand
Membre désigné

12-Tiphaine Korol
Membre désigné

13-Chantal Rossero
Membre désigné

PATRIMOINE

Redonner vie au Château Delphinal, joyau de Saint Laurent de Mure

Situé dans le vieux village, ce château du XIV^e siècle va faire l'objet d'un programme de restauration. Objectif : l'ouvrir au public pour des événements culturels et festifs.



EN CHIFFRE

1310

Le château Delphinal a été construit au 14^e siècle, en 1310, au moment où Saint Laurent de Mure s'appelait Saint Laurent en Velin.

Il est presque caché dans l'ancien village de Saint Laurent de Mure, à quelques encablures de l'église. Construit en 1310 par le seigneur du Dauphiné, le château Delphinal se compose d'une tour-porte agrémentée de galets et de briques, qui offre l'accès à la cour intérieure, puis de trois tours circulaires. A ciel ouvert, il a été rasé en partie durant les guerres de religion au XVI^e siècle. Il a néanmoins

traversé les siècles, et a accueilli des fêtes et des festivals de musique baroque, française, italienne il y a encore quelques années. Propriété de la commune depuis 2009, il n'ouvre désormais ses portes que pour les Journées européennes du patrimoine. Dans le but de lui redonner la place qu'il mérite et de faire rayonner la commune au-delà de ses murs par ce riche patrimoine, la

municipalité va engager la restauration de ces belles ruines dans les prochains mois. Quand le site sera sécurisé, les Laurentinois pourront profiter à nouveau de ce cadre magnifique chargé d'histoire, au travers de multiples événements qui y seront organisés : théâtre, musique, danse, cinéma de plein air...

CITOYENNETÉ

Les enfants ont désormais leur Conseil Municipal

Approuvé au conseil municipal du 10 décembre dernier, le Conseil Municipal des Enfants (CME) va être mis en place en 2021, sous la direction du responsable du service accueil de loisirs et périscolaire.

Il sera composé de six filles et six garçons scolarisés en CM1 et CM2 à l'école élémentaire Vincent d'Indy. Les élections auront lieu au mois d'avril pour cette année.

Une fois installé, le Conseil Municipal des Enfants se réunira une à deux fois par mois les jeunes citoyens en herbe, sur leur pause de midi avec un repas offert par la municipalité.

Le CME doit permettre aux enfants de la commune de

participer pleinement à la vie de la cité, en les initiant à la démocratie et à la citoyenneté à travers des débats et rencontres avec l'équipe municipale : chaque enfant sera d'ailleurs parrainé par un membre de l'équipe.

Ils pourront apporter leurs idées et propositions afin de favoriser un mieux-vivre ensemble à Saint Laurent de Mure. L'organisation du travail du CME portera sur les thématiques de l'environnement, la solidarité, la culture, les manifestations et les loisirs. Ils pourront également travailler avec les différents services de la Mairie pour mettre en place des idées qui leur seront propres.

zoom sur l'actualité

CCEL

Nouvel exécutif du mandat 2020-2026

Suite aux élections municipales de 2020, le nouveau mandat communautaire a vu le renouvellement d'un bureau communautaire équilibré qui donne une place importante à ses communes.

En effet, garant de l'expression pluraliste des élus qui constituent le conseil communautaire, le Président et les vice-présidents ont souhaité associer l'ensemble des élus au fonctionnement des instances internes et représentations extérieures tant en ce qui concerne les communes que les différentes sensibilités.

Ainsi, chaque minorité municipale siégeant au conseil communautaire, s'est vue proposer des représentations dans les organismes où la CCEL est présente et une représentativité proportionnelle à leur poids municipal au sein des commissions communautaires.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'EST LYONNAIS

Le Bureau communautaire

Le Bureau communautaire est l'organe exécutif de la CCEL. Il est composé du président et de 7 vice-présidents et est chargé de gérer le quotidien de la

CCEL entre deux conseils communautaires.

À savoir : tous les vice-présidents font partie de la commission d'appel d'offres.



Paul Vidal

Président de la CCEL
Conseiller régional délégué
Maire de Toussieu



Daniel Valéro

1^{er} Vice-Président, en charge
du Développement
économique et des transports
- Conseiller départemental
délégué - Maire de Genas



Jean-Pierre Jourdain

2^e Vice-Président, en charge
de la maintenance du réseau
routier communautaire et
du patrimoine bâti - Maire de
Saint-Bonnet-de-Mure



Claude Villard

3^e Vice-Président, en charge
du Développement durable,
de l'environnement et de
l'Agriculture - Maire de Jons



Raphaël Ibanez

4^e Vice-Président, en charge
de l'Aménagement de
l'espace et des projets
de territoire - Maire de
Saint-Pierre-de-Chandieu



Pierre Marmonier

5^e Vice-Président, en charge
de l'Habitat - Maire de
Colombier-Saugnieu



Patrick Fiorini

6^e Vice-Président
en charge de l'Attractivité,
de l'informatique et du
schéma de mutualisation -
Maire de Saint Laurent de Mure



Pierre Grossat

7^e Vice-Président, en charge
des Finances et du budget
Maire de Pusignan



ORGANISMES EXTÉRIEURS

AMF 69 • SYTRAL • SEPAL • ALTE 69 • Pôle Métropolitain • SMND • Agence d'urbanisme • EPAGE • SMAAVO

Le conseil communautaire

Le Conseil communautaire est l'organe délibérant de la CCEL. Il est composé de 40 conseillers communautaires élus lors des élections municipales

et communautaires de 2020.

Retrouvez tous les membres du conseil communautaire sur le site internet de la CCEL :

www.ccel.fr/elus

CADRE DE VIE

Un rapport d'expertise pour notre parc arboricole



La commune est en charge de l'entretien de tout le parc arboricole présent sur le domaine public du territoire communal. Afin d'optimiser nos connaissances de ce parc, la Mairie a commandé un diagnostic sanitaire de ses individus.

Pour ce faire, la société Arboris Consultants a dans un premier temps, observé de façon non individualisée les arbres dont la gestion dépend de la Mairie. Un contrôle a ensuite été réalisé par site, de chaque arbre, ce qui permet de présenter les fragilités, une définition du risque et des propositions de travaux de mise en sécurité.

Ce diagnostic, réalisé au sens de la norme AFNOR NF X 50-110 et par des membres du groupement des Experts en Arboriculture Ornementale

(GECAO) pour un coût de 8 274 € TTC, nous sera remis à la fin du mois de janvier 2021. Il nous permettra d'établir un plan pluriannuel du suivi et de l'entretien de ces arbres ainsi que la replantation.

Les services techniques seront alors en possession d'un fichier regroupant le positionnement des arbres, leur localisation exacte, leur essence, leur circonférence, leur défaut déterminant et des préconisations d'entretien.



INTERCOMMUNALITÉ

Une nouvelle présidence au SIM



Henri Montellanico, conseiller municipal à Saint Laurent de Mure a été élu président du Syndicat Intercommunal Murois (SIM). À ses côtés, Josiane Chabert, conseillère municipale à Saint Bonnet de Mure, a été élue vice-présidente. Retrouvez toutes leurs actualités sur leur nouvelle page Facebook "Syndicat Intercommunal Murois". Créé en 1975, cet établissement public de coopération intercommunale gère notamment les équipements publics des deux communes comme la piscine, la médiathèque, le gymnase André Malraux, la Maison pour tous et les associations intercommunales.

GENDARMERIE

Le lieutenant Jacques Haouchine aux commandes de la brigade



Le lieutenant Jacques Haouchine a pris ses fonctions à la tête de la brigade territoriale

autonome de Saint Laurent de Mure le 1er août 2020. L'officier de 43 ans, marié et père de 3 enfants, compte 22 ans de services : après une première affectation aux Deux Alpes en Isère, il s'est formé à l'école de gendarmerie de Montluçon et a travaillé dans divers départements, en Aveyron, dans le Vaucluse, avant de revenir dans la région. Dirigeant une brigade de 28 gendarmes, il veille aujourd'hui sur la sécurité de cinq communes de l'est lyonnais qui comptent 22 000 habitants : Saint Laurent de Mure, Saint Bonnet de Mure, Colombier Saugnieu, Saint Pierre de Chandieu et Toussieu et réalise des actions coordonnées avec les différentes polices municipales comme celle de Saint Laurent de Mure, notamment pour faire baisser la délinquance et les cambriolages.



LES PROJETS PHARES

Pour redonner un cadre de vie dynamique et convivial à Saint Laurent de Mure, la municipalité s'implique dans des projets structurants pour la ville : l'aménagement du centre-bourg, la création d'un véritable pôle dédié à la petite enfance – enfance – éducation, l'ouverture d'une résidence intergénérationnelle favorisant le mieux-vivre ensemble.

ÉDUCATION

Un nouveau groupe scolaire dans un complexe jeunesse dédié



EN CHIFFRES

500

C'est le nombre d'élèves qui pourront être accueillis dans le nouveau groupe scolaire.

Pour faire face à l'augmentation de la population laurentinoise, l'école élémentaire Vincent d'Indy a besoin de s'agrandir. Plutôt qu'une extension du groupe scolaire actuel, la municipalité penche sur la création d'une nouvelle école au sein d'un complexe petite enfance - enfance - éducation au Bois du Baron. L'école élémentaire Vincent d'Indy est composée de deux bâtiments. Dans le projet initial, il était question de réaliser une extension de cette école par la construction d'un nouveau bâtiment et de réhabiliter



intégralement l'existant. Or, l'espace foncier demeure limité et présente un dénivelé. Le site s'avère ainsi peu approprié pour une extension optimale, d'autant qu'il ne dispose d'aucun parking pour les parents.

Suite à ces constats, la municipalité envisage de créer une toute nouvelle école sur le site paysager du Bois du Baron, qui pourra accueillir plus de 500 élèves avec 15 classes, contre 400 élèves actuellement et 11 classes effectives.

Un bâtiment à énergie positive

Le projet est celui d'un bâtiment en forme de « y » à haut indice énergétique RE 2020 - au-dessus de la RT 2012 -, dont l'enjeu majeur est de limiter significativement les émissions de carbone. Ainsi, la construction sera en matériaux biosourcés, avec du bois 100 % français, et comprendra l'installation de panneaux photovoltaïques et d'une

terrasse végétalisée. S'organisant sur deux étages, avec un attique en retrait, une immense verrière et de larges baies vitrées pour faire rentrer au maximum la lumière, l'école accueillera une serre pédagogique destinée aux enfants. Il est également prévu un plateau sportif et la création supplémentaire de 20 places de parking à proximité immédiate du groupe scolaire pour en faciliter l'accès.

Cette nouvelle école s'inscrit dans un projet plus large de véritable complexe petite enfance - enfance - éducation avec le déménagement futur de l'EAJE (établissement d'accueil du jeune enfant) Les Renardeaux à la place du restaurant scolaire, ce qui permettra le doublement du nombre de berceaux, passant de 20 à 40.



RE 2020

C'est la Réglementation Environnementale en vigueur pour toutes les constructions neuves, qui systématise le recours aux énergies renouvelables.

AMÉNAGEMENT

Un centre-bourg dans un esprit village repensé

La commune est engagée dans un vaste projet pour (re)dynamiser son centre-ville, dans le cadre de la ZAC du centre-bourg dont l'aménagement a démarré en 2013 et doit s'achever à l'horizon 2023.

La ZAC du centre-bourg, qui s'étend sur 4,3 hectares, est au cœur d'un périmètre délimité par les avenues de la Mairie et Jean Moulin. Dès le départ, le projet, concédé par la commune à l'aménageur SERL (Société d'Équipements du Rhône et de Lyon), s'est fixé pour objectifs une nouvelle offre d'habitat diversifié avec la création de 200 logements, le développement de l'activité commerciale et la création d'espaces publics. Les travaux démarrés en 2015 se sont concentrés sur le réaménagement de l'avenue et du parvis de la Mairie, la création d'un parking place de la Liberté, et le réaménagement des abords de la salle de la Concorde. Puis en 2017, les premiers logements sont sortis de terre avec la construction de l'îlot 4 et ses 62 logements du T2 au T5.

Dernière tranche de la ZAC

Le projet rentre désormais dans sa dernière ligne droite avec le lancement de l'îlot A1 qui proposait une programmation très mixte comprenant un hôtel, une crèche municipale, un pôle médical, des commerces et logements, ainsi que la Police Municipale. Le bureau de Poste a déjà été déménagé rue du Centre-Bourg. Le projet va être modifié en ce début d'année 2021 pour davantage coller aux attentes des Laurentinois et faire l'objet d'un permis de construire modificatif : les projets d'hôtel et de crèche sont abandonnés, cette dernière sera construite dans le nouveau pôle petite enfance - enfance - éducation au Bois du Baron

(lire par ailleurs). Dans le remodelage, l'idée est surtout de réorganiser la place afin qu'elle soit de taille suffisante pour accueillir le marché alimentaire et forain très prisé du samedi matin. Les espaces de verdure seront également favorisés pour faire de ce poumon de vie un lieu commode, convivial, aéré, un véritable cœur de ville. Par ailleurs, une poche de parking avec 30 places supplémentaires sera créée.

Outre les commerces en rez-de-chaussée du nouveau bâtiment et l'installation d'une pharmacie, un centre médical sera déployé sur trois étages de 300 m² pouvant accueillir une quinzaine de praticiens au total : médecins généralistes, dentistes, kinésithérapeutes, cabinet d'infirmiers etc.

Un nouveau cœur de ville

Le revitalisation du centre-bourg entame son dernier chapitre. La municipalité s'attache à créer une centralité dynamique dans l'esprit et les valeurs du village. Au final, ce nouveau cœur de ville, organisé autour de la place du village dont la taille sera préservée, mêlera habitat, commerces et services.



Grand angle

INTERGÉNÉRATIONNEL

Une résidence intergénérationnelle au centre-bourg



S'adressant aux seniors dans un premier lieu, la résidence située au cœur du centre-bourg, va accueillir une population mixte.

Des seniors et des jeunes de moins de 35 ans, c'est l'option choisie par la municipalité pour l'attribution des logements de la toute nouvelle résidence située avenue de la Mairie, en concertation avec le promoteur Alliage.

Pourquoi ce changement ?

Le choix et les critères retenus étaient ceux de logements PLS (pour Prêt Locatif Social) c'est-à-dire des logements locatifs intermédiaires, qui sont attribués aux candidats locataires ne pouvant prétendre aux locations HLM mais ne disposant pas de revenus suffisants pour se loger dans le privé. Or la population âgée de Saint Laurent de Mure est soit propriétaire de son logement, soit en location avec de très petites retraites. La majorité des personnes intéressées par cette résidence ne pouvaient prétendre à du PLS en raison de revenus inférieurs ou à cause du caractère très contraignant de devoir vendre leur habitation pour venir en location. Résultat : il était très difficile de trouver



des Laurentinois correspondant aux critères de sélection, il a donc été décidé de transformer cette résidence en résidence intergénérationnelle. Sur les 30 logements (T2 et T3), dont les premiers sont affectés au 1^{er} trimestre 2021, 10 sont réservés aux non-seniors (9 T2 et 1 T3), 17 aux seniors (15 T2 et 2 T3) et 3 seront affectés par La Préfecture. Ils seront attribués prioritairement aux Laurentinois.

Des espaces partagés

La résidence dispose de plusieurs espaces communs, une salle, terrasse et cuisine ; la mairie va signer une convention avec le bailleur social pour gérer et animer ces lieux. Les moments partagés devraient se multiplier à travers des conférences, repas, ateliers numériques... Une manière de favoriser encore le mieux-vivre ensemble à Saint Laurent de Mure et de renforcer la solidarité entre résidents.

SÉCURITÉ

De nouvelles caméras de vidéosurveillance en 2021 et 2022

La commune dispose à ce jour de 37 caméras de vidéosurveillance réparties dans l'espace public, plus particulièrement dans des lieux à forte fréquentation. Pour mieux assurer la sécurité des biens et des personnes sur la ville, d'autres caméras vont être installées au cours des deux années à venir. Ce sont des caméras d'observation, sans filature, pour ne pas porter atteinte à la vie privée, l'objectif étant bien de garantir la protection des habitants et de prévenir les délits les plus fréquents (agressions, dégradations, vols...).

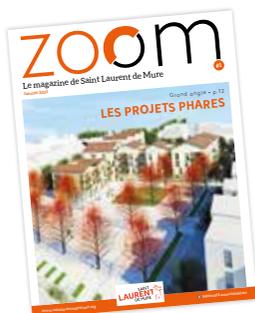


La municipalité se garde de dévoiler leur future implantation par mesure de sécurité et pour éviter tout acte de malveillance.

Bon à savoir : la vidéoprotection est très encadrée juridiquement. Avant d'implanter les caméras, la commune doit faire réaliser un audit de sécurité par la Gendarmerie ou la Police nationale et détailler précisément son plan de déploiement de vidéoprotection. Elle ne peut être mise en place que sur feu vert du Préfet.

Saint Laurent de Mure : riche et dynamique

La municipalité a lancé le nouveau magazine des habitants de Saint Laurent de Mure, « Zoom », dont vous découvrez le premier numéro. Elle a également renouvelé la charte graphique et l'identité visuelle de la ville, pour marquer son renouveau.



Par sa nouvelle formule, "Zoom" abordera, trimestriellement une actualité proche de vous, et vous informera en toute transparence sur les projets municipaux, en mettant en lumière ceux qui font notre ville.

zoom

SAINT
LAURENT
DE MURE

SAINT
LAURENT
DE MURE

Saint Laurent de Mure s'inscrit dans une nouvelle dynamique, s'engage pour son futur, qu'elle compte bien écrire avec ses habitants. Un nouveau logo a été pensé pour mieux refléter l'identité de la ville aujourd'hui, une commune riche de son patrimoine historique, ce qui ne l'empêche pas d'être plus que jamais tournée vers le présent et les défis de l'avenir, par la construction d'un projet moderne et solidaire, dont les Laurentinois sont les principaux acteurs.

La couleur orange

La couleur orange exprime le dynamisme, la volonté de changement, d'amélioration du quotidien de tous, en impulsant une dimension bienveillante et collaborative, pour que chaque citoyen s'engage et s'épanouisse.

Les tours du château

Reprises dans le nouveau logo, les tours du château témoignent de la présence du château Delphinal au cœur de Saint Laurent de Mure, élément du patrimoine parfois méconnu, auquel il est important de redonner une valeur et une fierté.

Créer un pont entre le passé et le futur

Saint Laurent de Mure est prête à relever les défis des nouvelles technologies et de la modernité, dans un environnement préservé, avec une vision résolument tournée vers le futur ; mais sans perdre de vue ce qui constitue sa singularité et ses attraits : son patrimoine, son ambiance de village, dynamique et convivial, où il fait bon vivre tous ensemble.

Expression politique

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

LA MAJORITÉ

2020 Nouvelle Dynamique

Notre année 2020 a été plus que mouvementée. Après notre victoire du 15 mars, nous avons dû patienter jusqu'au 26 mai en raison de la crise sanitaire. Puis le recours déposé par l'opposition nous a contraints à mettre en attente tous les projets que nous souhaitions activer à notre arrivée.

La motivation et le dynamisme de notre équipe nous ont aidés à franchir tous ces obstacles et aujourd'hui, nous sommes heureux du chemin déjà parcouru. Les projets avancent, les Laurentinois s'aperçoivent du changement, Saint Laurent de Mure est en marche pour une nouvelle dynamique.

L'OPPOSITION

Agir ensemble

Notre groupe **AGIR ENSEMBLE** aura à cœur de travailler pour le bien des habitants dans un esprit de participation constructive, tout en demeurant vigilant sur les décisions prises pour l'avenir de notre commune, et loin de tout esprit partisan, de polémiques ou de querelles politiques.

Nous saurons être force de proposition pour défendre vos intérêts.

L'espace réduit de cette tribune nous amène à vous accueillir sur notre page Facebook : Nous restons à votre écoute ! N'hésitez pas à nous contacter.

Soyons vigilants ensemble pour l'avenir de chacun.
Bonne année 2021

Elma Sourd, Jean-Philippe Bertuzzi,
Quentin Broizat
Facebook :
@agirensamblesaintlaurentdemure
Messagerie : agirensamble69
@gmail.com

Cap 2026

Texte non fourni.

EXPOSITION

« LA TIMBRÉE »

PROJET D'ART
POSTAL
INTERGÉNÉRA-
TIONNEL

DU 15 AU 19
FÉVRIER
2021

HALL D'ENTRÉE DE LA
BÂTISSE DU BOIS DU BARON

